

3.2 LES AVOCATS

Au 1^{er} janvier 2021, 70 900 personnes exercent la profession d'avocat : 36 % à titre individuel, 31 % en qualité d'associé, 29 % en qualité de collaborateur et 3,4 % en tant que salarié. Cette profession est majoritairement féminine (57 %). L'âge moyen d'un avocat est, au 1^{er} janvier 2021, de 44,6 ans : 47,6 ans pour les hommes et 42,4 ans pour les femmes.

Entre 2009 et 2021, le nombre d'avocats a progressé de 41 %, soit 2,9 % en moyenne par an. Cette croissance a été de 59 % pour les femmes, contre 22 % pour les hommes. Le *sex ratio*, rapport entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes, a constamment diminué entre 2005, où il valait 108, et 2021, où il valait 75 : on trouve désormais 75 hommes pour 100 femmes.

Au 1^{er} janvier 2021, 7 200 mentions de spécialisation ont été recensées au niveau national, soit 10 % de l'effectif des avocats. Celles-ci portent près d'une fois

sur cinq sur le droit du travail (19 %). Les principales autres mentions de spécialisation sont le droit fiscal et douanier (11 %), le droit de la sécurité sociale et de la protection sociale (9,3 %), le droit des sociétés (8,5 %), le droit immobilier (8,2 %), le droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine (7,6 %), le droit commercial, des affaires et de la concurrence (6,4 %) et le droit pénal (5,5 %).

Sur l'ensemble des avocats exerçant en France au 1^{er} janvier 2021, 2 700 sont de nationalité étrangère, ce qui représente 3,8 % des avocats. Près de la moitié d'entre eux est originaire d'un pays de l'Union européenne (37 %), près du tiers d'Afrique (31 %) et 8,0 % d'Amérique du Nord. Par ailleurs, 3 100 avocats de nationalité française sont inscrits à la fois à un barreau français et à un barreau étranger, soit 4,3 % des avocats.

Définitions et méthodes

Les statistiques sur les avocats au 1^{er} janvier 2022 ne sont pas disponibles.

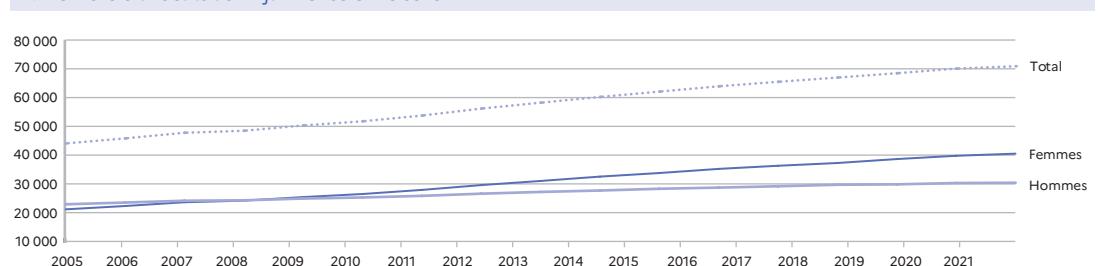
Avocat : auxiliaire de justice (personne qui apporte son concours à la justice) dont la mission est de conseiller, de représenter et d'assister en justice la personne qui le choisit pour la défense de ses intérêts devant les différentes juridictions.

Modes d'exercice de la profession d'avocat : la profession d'avocat peut être exercée à titre individuel, d'associé avec un ou plusieurs confrères, de salarié d'un confrère ou d'une société d'avocats, ou encore de collaborateur d'un autre avocat qui lui rétrocède des honoraires.

1. Avocats au 1^{er} janvier 2021 selon le mode d'exercice

	Nombre	unité : effectif
	En %	
Total	70 894	100,0
Individuel	25 805	36,4
Associé	22 190	31,3
Collaborateur	20 488	28,9
Salarié	2 410	3,4

2. Nombre d'avocats au 1^{er} janvier selon le sexe



3. Nombre et âge moyen des avocats au 1^{er} janvier 2021, selon le sexe

	Total	Hommes	Femmes
Avocats	70 894	30 389	40 505
Répartition (en %)	100,0	42,9	57,1
Âge moyen (en années)	44,6	47,6	42,4

4. Avocats titulaires d'une mention de spécialisation au 1^{er} janvier 2021

	unité : effectif
Total	7 228
Nature de la mention de spécialisation	
Droit du travail	1 352
Droit fiscal et droit douanier	788
Droit des sociétés	614
Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale	672
Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine	549
Droit immobilier	593
Droit commercial, des affaires et de la concurrence	463
Droit pénal	398
Autres	1 800

5. Nationalité des avocats étrangers au 1^{er} janvier 2021

	unité : effectif
Avocats étrangers	2 677
Union européenne	994
dont	
Allemagne	208
Italie	163
Belgique	133
Hors Union européenne	1 683
dont	
Afrique (hors Maghreb)	489
Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie)	335
Royaume-Uni	200
États-Unis	139

Champ : France métropolitaine et DOM.

Source : ministère de la Justice/Direction des affaires civiles et du sceau

Pour en savoir plus : <http://www.justice.gouv.fr/justice-civile-11861/>